

PLAN DE LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE À L'ÉCOLE



Ça Vaut le C♥up
d'agir ensemble !!!



DATE D'APPROBATION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT : 28 novembre 2023

NOM DE L'ÉCOLE : Notre-Dame de Fatima	ÉCOLE : <input checked="" type="checkbox"/> PRIMAIRE <input type="checkbox"/> SECONDAIRE	DATE : Novembre 2023	NOMBRE D'ÉLÈVES :		NOM DE LA DIRECTION :
			282		Chantal Vigneault
			FILLES :	GARÇONS :	PERSONNE CHARGÉE DE COORDONNER L'ÉQUIPE DE TRAVAIL :
			131	151	Marie-Michèle Lacroix

OBJECTIF :

Ce plan s'inscrit dans la poursuite des objectifs du Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) à l'orientation 3 : Assurer un milieu de vie sain, stimulant et sécuritaire pour les élèves.

NOM DES PERSONNES FAISANT PARTIE DE L'ÉQUIPE DE TRAVAIL :

--

NOTRE SITUATION

NOS FORCES : <ul style="list-style-type: none">→ code de vie gestion à la positive.→ travail en collaboration et en prévention avec les parents et les partenaires (policier scolaire) afin d'axer sur l'éducation des jeunes via l'utilisation des médias sociaux;→ Discussion fréquente, « rafraîchissement » à tout le personnel de l'école, portant sur les actions de sensibilisation, de prévention, de « détection » et d'intervention en ce qui concerne les gestes d'intimidation et de violence.→ Rencontre et travail sur l'intervention positive et les neurosciences.→ Comité de travail sur le Code de vie et la gestion à la positive→ Aucun cas d'intimidation→ Mise en place de plans d'actions pour les élèves ayant des besoins particuliers.	NOS PRIORITÉS D'ACTION : 2023-2024 <ul style="list-style-type: none">→ Continuer de travailler en collaboration et en prévention avec les parents et les partenaires (policier scolaire) afin d'axer sur l'éducation des jeunes via l'utilisation des médias sociaux;→ Discussion fréquente, « rafraîchissement » à tout le personnel de l'école, portant sur les actions de sensibilisation, de prévention, de « détection » et d'intervention en ce qui concerne les gestes d'intimidation et de violence.→ Poursuite des formations sur l'intervention positive et les neurosciences.→ poursuite du programme mozoom→
---	---

	<ul style="list-style-type: none">-suivi des actes de violence au besoin avec les professionnels et les membres du personnel.- Rencontre avec un comité d'arrimage des règles sur la cour avec des enseignants, des intervenantes du service de garde, des surveillantes et la direction.- sondage 1 fois par an pour connaître l'état de nos jeunes en ce qui a trait à la violence, la sécurité à l'école.- pratique des contextes et des règles du code de vie dans toutes les classes au début d'année.- Rencontre avec un comité d'arrimage des règles sur la cour avec des enseignants, des intervenantes du service de garde, des surveillantes et la direction.-utilisation des plate-formes Moozoom-assignation d'intervenants précis à certains élèves.-poursuite de l'enseignement des contenus en éducation à la sexualité-information des procédures en cas de dévoilement de violence à caractère sexuel.
--	---

VOICI LES MOYENS QUE NOUS PRENONS POUR TRAVAILLER EN ÉQUIPE AVEC LES PARENTS :

	<ul style="list-style-type: none">-Offre de soutien aux parents (à qui s'adresser au besoin).- Présentation aux membres du conseil d'établissement (code de vie et plan d'action sur la violence).-Outiller les parents afin de les rendre plus à l'aise dans des discussions avec leur enfant concernant l'intimidation et la violence à l'école. Capsules et partage d'articles ou ressources.
--	--

De plus, nous avons un protocole d'intervention sur l'intimidation et la violence, merci d'en prendre connaissance.

Vous y retrouverez :

- Quoi faire pour signaler un acte d'intimidation ou de violence ou pour formuler une plainte.
- Les actions qui pourront être prises lorsqu'un acte d'intimidation ou de violence est constaté par un élève, un enseignant, un autre membre du personnel de l'école ou par quelque autre personne.
- De quelle manière nous assurons la confidentialité des signalements ou plaintes.
- Le soutien que nous pouvons offrir à la victime, l'auteur ou témoin d'un acte.
- Les sanctions qui pourraient s'appliquer.
- Le suivi qui sera donné aux signalements.
- Les rôles de chacun pour lutter contre l'intimidation et la violence.